



Le gouvernement entretient le flou : Agent.e.s mobilisez-vous pour sauver l'EPST IRD!

Le **SNCS-FSU** et le **SNTRS-CGT** se sont entretenus aujourd'hui avec les représentants du MESR au sujet de la mission de préfiguration censée « rapprocher l'IRD du CNRS ».

Étaient présents M. Franck Loureiro, Conseiller social, vie étudiante et Outre-Mer, Mme Laure Ménétrier, Conseillère Recherche et M. Hervé Desvaux son futur remplaçant auprès du ministre Philippe Baptiste.

Une réforme sans cap ni garanties

Les conseillers ont rappelé l'importance des missions de l'IRD face aux grands enjeux mondiaux. Ils ont cependant présenté **le décrochage scientifique de la France au niveau mondial comme la principale justification de la réforme annoncée cet été**, sans en analyser les causes profondes.

Ils ont aussi affirmé avec fermeté que **rien n'était acté** et rejeté l'idée d'une réforme motivée par des économies d'échelle. Pourtant, il a bien été question de **mutualisation et de rationalisation pour gagner en efficacité**. Le rapport du HCERES sur l'IRD, publié en février 2026, a pesé également dans la décision comme nous l'avions annoncé.

Mais le plus inquiétant est que le MESR n'a : **aucun « plan d'atterrissage »**. **Amateurisme ?**

Quelle impréparation, quel manque de rigueur pour une réforme qui pourrait bouleverser durablement un organisme de recherche et les capacités de la France à faire face aux crises!

Nos exigences : maintenir l'IRD comme EPST

Nous avons rappelé que le décrochage de la recherche française est avant tout la conséquence du **sous-investissement chronique de l'État**, notamment dans la recherche publique (< 0.8% du PIB/an), et non d'une prétendue défaillance de l'IRD.

Nous avons défendu le **maintien de l'IRD comme EPST**, en rappelant ses spécificités, ses missions internationales, ses partenariats, son agilité et son rôle essentiel dans les enjeux de développement durable et de santé, en particulier dans la zone intertropicale.

Nous avons également alerté sur les risques de la disparition de l'IRD pour **les emplois, en particulier les emplois de droit local et les fonctions support**, ainsi que sur les conséquences pour les agents et leurs conditions de travail (risques psychosociaux, évaluation..).

Nous avons demandé **une nouvelle direction et des moyens conséquents*** afin que l'IRD puisse pleinement répondre aux attentes du gouvernement : produire des connaissances et construire des solutions face aux grandes crises mondiales, en France comme à l'international.

Des questions essentielles toujours sans réponse

Nous avons notamment demandé :

- **Qui a décidé de ce projet de dissolution de l'IRD ?**
- Pourquoi le MEAE s'est-il désolidarisé de l'IRD ?
- Quels moyens financiers seront mobilisés en cas de restructuration ?
- Quelle est la cohérence du calendrier qui prévoit une décision dès le 1er janvier, avant même les conclusions de la mission de préfiguration en mars ?
- Pourquoi les justifications de la réforme ont-elles évolué au fil du temps ?
- Une **expertise certifiée indépendante** sera-t-elle rapidement mise en place pour mesurer concrètement les conséquences de la disparition de l'IRD ?
- Quel statut juridique garantirait, au sein du CNRS, **les missions et l'autonomie budgétaire et scientifique** de l'IRD ?
- Le CNRS assumerait-il les responsabilités civiles et pénales aujourd'hui portées par l'IRD ?

À ce stade, ces questions restent sans réponse claire et transparente.

Les agents toujours écartés du processus

Un point est toutefois essentiel : **le gouvernement n'écarte pas la possibilité de maintenir l'IRD comme EPST**, et les conseillers ont eux-mêmes reconnu que **le calendrier de la mission de préfiguration était trop court pour bien faire !**

Mais alors, combien coûtera cette mission de préfiguration aux contribuables si elle n'aboutit à rien, alors même que le gouvernement prétend rechercher des économies ?

Autre constat : les agents et leurs représentants restent **largement exclus du processus**. Le dialogue social relève officiellement de la responsabilité des PDG de l'IRD et du CNRS, tandis que la mission de préfiguration ne prévoit pas de participation directe des représentants du personnel. Les secrétaires généraux du SNCS-FSU et du SNTRS-CGT ont rappelé **l'absence de d'un dialogue social constructif avec la PDG de l'IRD**. Les conseillers du MESR ont affirmé avoir « entendu » ces alertes et se sont engagés à être « vigilants », mais sans garantie.

Plus nous serons nombreux et mobilisés, avec nos collègues des autres organismes et universités, plus nous aurons de chances d'être entendus. Commençons par une forte participation aux assemblées locales organisées par la CGT, le SNCS et SUD à l'IRD (DR IDF, DRO, DRSE, Sénégal et Réunion) pour organiser la mobilisation.

Le SNCS-FSU et le SNTRS-CGT refusent la disparition de l'IRD en tant qu'EPST. L'IRD et ses agent.e.s ne doivent pas servir de 'galop d'essai' à une politique de destruction de la recherche publique en France.

Rejoignez-nous et **votez massivement pour le SNCS-FSU ou le SNTRS-CGT aux prochaines élections** afin de renforcer notre capacité à peser dans les négociations et à défendre les agents lorsque les instances de dialogue social seront enfin sollicitées.

SNCS-FSU@IRD.FR et SNTRSCGT@IRD.FR